



15 juillet 2026

Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

Votre Municipalité a le plaisir de vous adresser ce tout-ménage afin de vous informer des actualités et décisions récentes concernant la vie communale.

Outre les informations officielles, vous trouverez des informations, des actualités et un agenda.

Nous vous remercions de votre attention et nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

Bureau communal

Fermeture estivale du bureau communal : du 20 juillet au 7 août 2026.

Durant ce temps, il est possible de demander une carte d'identité ou un passeport en prenant rendez-vous directement au centre de biométrie (Quartier du Flon, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne) sur le site du canton de Vaud. (<https://www.vd.ch/prestation/demander-un-passeport-et-ou-une-carte-didentite-suisse>)

En outre, un passeport provisoire d'urgence peut être demandé du lundi au samedi de 7h30 à 16h00 au Centre de Biométrie, au Flon, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne, sans rendez-vous ! Il n'est pas biométrique. La personne doit être là en présentiel, même les bébés.

Durant la fermeture du bureau, en cas d'urgence, il est possible de prendre contact par mail greffe@chene-paquier.ch ou par téléphone au 079 617 64 45.

Santé publique – Canicule

Conseils en cas de grandes chaleurs :

- Se protéger de la chaleur dans un endroit frais. Protéger son logement de la chaleur.
- Se rafraîchir à l'aide de linges humides ou d'un brumisateur.
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle.
- Planifier l'activité physique aux moments les plus frais, idéalement le matin tôt.
- Faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage.
- Suivre régulièrement la situation météorologique (www.meteosuisse.ch ou application) pour adapter ses activités et son comportement.

Préparation du feu du 1^{er} août aux 4 Sapins

Le canton de Vaud est confronté à une sécheresse sur l'ensemble de son territoire et à un risque d'incendie classé au niveau 4 sur 5. Une interdiction des feux en plein air et d'utiliser des engins pyrotechniques est actuellement en vigueur sur l'ensemble du territoire vaudois et reste applicable jusqu'à nouvel avis. Les prévisions météorologiques n'annoncent aucune amélioration notable à court terme. Par conséquent, **aucun nouveau dépôt de matériaux n'est autorisé sur le feu du 1^{er} août.**

Restriction d'eau

Nous vous rappelons que le débit des sources d'eau est au plus bas, l'AIEMGF a pris des mesures de restriction. Il est interdit d'arroser les gazons, remplir les piscines et de laver les véhicules. Il est autorisé d'arroser avec **parcimonie** les jardins potagers.



Réfection de la traversée du village

Les travaux se poursuivent le long de la route cantonale sur la partie basse du village, **fermée temporairement jusqu'au 31 juillet 2026**. En parallèle, des travaux spéciaux de renforcement d'un mur au milieu du village se dérouleront du 13 au 20 juillet 2026. La circulation sera difficile et restreinte au trafic poids lourds. Nous vous prions de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place et aux instructions données par les ouvriers présents sur le chantier.

Durant cette période, les containers à poubelles seront positionnés sur la place de l'ancien Collège.

Déchetterie – collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers

La prochaine collecte des déchets spéciaux ménagers aura lieu le **3 septembre 2026 entre 17h00 et 18h30**, devant la déchetterie de Molondin.

Agenda

1^{er} août 2026	Célébration de la Fête Nationale
8 août 2026	Fête de la Tour Saint-Martin
22 août 2026	Fête du village

Pensez à consulter notre nouveau site <https://www.chene-paquier.ch>